

Le poids des mots, le choc de la vérité

Présidentielle de 2006

Les grands leaders politiques agitent le département du Couffo

Nous savons bien que lorsqu'on marche et regarde derrière, on heurte souvent des pierres au point de risquer de tomber. Mais parfois, il faut jeter des coups d'œil en arrière pour voir si par hasard rien ne veut surprendre. Il faut aussi savoir que l'on ne fait rien sans faire recours à sa propre origine. C'est ce qui a poussé Bruno Amoussou à se rendre à Aplahoué dans le mois dernier pour rencontrer ses militants de la commune. A cette rencontre, il a été accueilli par tous les cadres du Couffo notamment les maires, les députés -Psd et d'autres personnalités importantes du parti. La séance a été dirigée par le président sous-section du Psd Aplahoué M. Antoine Djohossou. Bruno Amoussou après avoir salué et remercié tous les cadres présents, a demandé à ce que chacun se mette dès maintenant au travail car le grand moment est proche. A la fin, les cadres ont suggéré que pour bien réussir les prochaines élections, il faut une délégation pour faire des remerciements de porte à porte dans le milieu. C'est sur ce souhait que la séance a pris fin.

de Djakotomey parce qu'il a débuté mais avec un parti étranger dont il veut étendre les tentacules dans le Couffo ; surtout que la politique est aujourd'hui une question de familles et d'éthnie. Mais, des gens l'ont suivi eu égard à son ancrage dans le milieu et à ses actions en faveur des populations. Pour la population de Djakotomey, c'est qu'il ne sera jamais élu dans ce milieu. Ce n'est qu'en 2002 lors des élections municipales qu'ils l'ont jugé meilleur en le choisissant conseiller dans le 1^{er} arrondissement de Djakotomey. Mieux, il a réussi à ravir le deuxième siège pour le Prd. Cependant, puisqu'il ne revenait pas à cette population de choisir le chef de cet arrondissement, ses adversaires se sont entendus pour être son suppléant comme chef de l'arrondissement. Puisqu'il faut donner à César ce qui est à César, ce chef d'arrondissement démissionne quelques mois après pour aller travailler dans une banque au Burkina-Faso avec l'ancien ministre des mines M. Félix E. Dansou. C'est en ce moment que les rênes de l'arrondissement sont confiées à M Bruno Fangnigbé si bien qu'actuellement c'est lui qui le dirige. Pour la relance des activités de 2006, il tient déjà des réunions un peu partout dans la commune. Pour comprendre pourquoi il est du côté du Prd, nous nous sommes approché de lui. Il nous a fait comprendre qu'il ne déteste pas Bruno Amoussou mais plutôt sa manière de traiter la population. *« félicien fangnon »*

Bruno Fangnigbé répand le parti Prd dans le Mono-Couffo

Depuis 1998, cet opérateur économique qui reste muet sur les préoccupations d'ordre politique s'est véritablement lancé dans cette arène. Pour ce faire, il a choisi le parti Prd de Me Adrien Houngbédji. Cette tendance a étonné toute la population

Malgré les grèves dans l'enseignement

Les enseignants du Couffo s'entendent pour soutenir Bruno Amoussou aux élections de 2006

Malgré la situation dégradante des enseignants actuellement au Bénin, ceux de la commune d'Aplahoué se sont réunis la semaine dernière à Epp Aplahoué -centre pour débattre de la stratégie à adopter pour assurer la victoire de Bruno Amoussou à l'élection de 2006. Parmi les enseignants présents, il y en avait qui ont abordé leur situation actuelle ; ils ont laissé comprendre que Bruno Amoussou pouvait trouver des solutions à leurs problèmes. Pour les convaincre, le présidium a expliqué

que seul le ministre des finances et de l'économie pouvait réellement répondre à leurs préoccupations puisqu'il est le seul à connaître le contenu de la caisse de l'Etat.

Deux jours après, ce fut le tour des enseignants de la commune de Djakotomey. L'objectif de leur rencontre était le même que celui des enseignants d'Aplahoué. Elle a été présidée par un directeur d'école Martin Eda. *« félicien fangnon (collaborateur Couffo) »*

Coût des communications au Bénin

La Ldcb guide les consommateurs

Le mercredi dernier, la Ligue pour la défense des consommateurs au Bénin (Ldcb) a donné une conférence de presse à son siège à Godomey. Entre autre sujet abordé, se trouve le coût des communications sur différents Gsm avec les différentes cartes prépayées qui sont actuellement utilisées sur le marché. Une étude réalisée les jeudi 09 et vendredi 10 décembre dernier aux heures pleines permet d'avoir les résultats suivants qui sont consignés dans les différents histogrammes que voici. Nous laissons le soin au lecteur et au consommateur d'apprécier la carte qui les favorise le mieux.

« joseph gboqbo »

Portable à l'intérieur du pays

L'analyse de ce graphique révèle que les communications sur portable à l'intérieur du Bénin sont plus profitables aux consommateurs, utilisateurs de la carte Dialog (Durée de communication de 20 mn pour tous les réseaux). Suivi des utilisateurs de la carte Nasuba (Durée de communication variant entre 16-10 mn pour les réseaux Tétécel, Libercor, Bell- Bénin). Enfin la carte Télé plus occupe la 2ème place pour accéder au réseau BéninCell et la 3ème pour les autres réseaux.

Portable à l'extérieur

A l'extérieur, les communications sur portable sont dans la majorité des cas profitables à l'utilisateur de la carte Dialog sauf pour la destination Côte d'Ivoire où la carte Nasuba occupe le 1^{er} rang. Télé plus vient en dernière position.

Sur fixe à l'intérieur du pays

Pour les communications sur téléphone fixe, sur le territoire national, la durée de communication est plus intéressante à 99% sur la carte Dialog. La carte Nasuba occupe la seconde position et enfin Télé plus. Précisons cependant que pour la communication intra ville (Cotonou- Cotonou), Nasuba vient en tête (129mn contre 120mn pour Dialog et 90mn pour Télé plus).

Sur fixe à l'extérieur

Pour les communications sur téléphone fixe vers une destination autre que le Bénin, de façon globale, la carte Dialog arrive en tête (6 destinations/ 8) suivi de Nasuba ; notons que la carte Nasuba occupe la 1^{ère} place pour les communications entre le Bénin et l'Afrique occidentale (Togo, Dakar). La carte Télé plus vient en dernière position.

NB: L'étude a été réalisée les jeudi 09 et vendredi 10 Décembre 2004 à des heures pleines.

Après son accusation par les associations des professionnels des média Gaston Zossou apporte son démenti

(Il plaide pour l'instauration d'un climat de confiance mutuelle)

Dans une lettre ouverte datée du 13 décembre 2004, les responsables des trois associations de professionnels des média dans notre pays accusaient le ministre de la communication suite à une déclaration qu'il aurait faite le 29 novembre dernier au Centre culturel américain (Cca) pour traiter les journalistes « d'association de malfaiteurs » et, sa réponse sur l'émission « questions d'actualité » de la télévision nationale le 03 décembre 2004 où, il aurait jeté l'opprobre sur la Haac et l'Odem. Compte tenu de l'effet produit par cette lettre ouverte dont le contenu est récusé par le ministre porte-parole du gouvernement, Gaston Zossou a profité du point de presse d'hier jeudi 16 décembre 2004 pour apporter sa part de vérité.

L'accusation portée contre la personne du ministre de la communication et relatée dans une lettre ouverte datée du 13 décembre 2004 était l'unique objet du point de presse d'hier. En effet, le 29 novembre dernier, à l'ouverture d'une formation des journalistes du Bénin et du Togo au Centre culturel américain, le ministre de la communication Gaston Zossou aurait déclaré : « Les journalistes s'entendent pour faire du mal. Ils constituent une association de malfaiteurs. Je pèse mes mots. Je ne fais pas une erreur. Ce que je dis est mérité... Personne n'a dénoncé radio mille Collines avant le génocide rwandais ». Tout comme si cela ne suffisait pas, il aurait jeté l'opprobre sur la Haute autorité de l'audiovisuelle et de la communication (Haac) et sur l'Observatoire de la déontologie et de l'éthique dans les média (Odem), dans ses réponses sur l'émission « Questions d'actualités » de la télévision nationale le vendredi 03 décembre 2004. Au point de presse du jeudi



Gaston Zossou, il a fait montre d'humilité

16 décembre 2004, Gaston Zossou dément catégoriquement toutes ces allégations et, par des preuves audio et visuelles, il rétablit la vérité. « Je ne peux jamais sentir du dédain à l'endroit des journalistes.

Votre présence justifie ma raison d'être. Quand j'ai dit « malfaiteurs », je ne parlais pas de la presse, ni des journalistes. Donc, cette phrase contenue dans la lettre ouverte ne vient pas de moi. Elle est un pur montage... » Voici les propos tenus par le ministre de la communication hier devant les journalistes pour restituer ce qu'il soutient comme la seule vérité après avoir fait auditionner et visualiser la vraie version de ses déclarations aussi bien au Centre culturel américain le 29 novembre qu'à la télévision nationale le 03 décembre 2004. Voulant satisfaire la préoccupation du journaliste qui cherchait à savoir la suite réservée par le ministre à cette affaire qui le rend malheureux depuis quatre jours, Gaston Zossou affirme ne pas rompre l'échange de confiance avec la presse. Il souhaite d'ailleurs travailler désormais avec les journalistes dans la sérénité sans voiler la face. Le porte-parole du gouvernement voudrait bien croire que ce dossier est une erreur qui ne se répètera plus jamais. Plusieurs journalistes et responsables d'organes ont également relevé certains écarts contenus dans cette lettre ouverte qui avilissent l'image des journalistes présents à ce point de presse. *« charles éyitayô yai »*

Descente hier au marché Dantokpa

Daniel Tawéma au chevet des victimes de l'incendie

Le ministre de l'intérieur, de la sécurité et de la décentralisation Daniel Tawéma accompagné de la directrice générale de la Société de gestion des marchés autonomes (Sogema) était allé constater de visu les dégâts du maudit incendie qui a ravagé le mercredi dernier les stands des vendeurs et vendeuses du marché Dantokpa. Après la visite, le ministre Tawéma a promis que réparation doit être faite.

« Réparation sera faite », voilà l'essentiel de ce qu'il faut retenir de la rencontre qu'a tenu le ministre de l'intérieur, de la sécurité et de la décentralisation Daniel Tawéma avec les membres de son cabinet, les responsables de la Sogema et les responsables du commissariat de Dantokpa et du groupement des sapeurs-pompiers. C'était hier à la salle de conférence de la Sogema après un bref tour au marché Dantokpa dans l'après-midi d'hier. Selon les mots du ministre Tawéma, cette réparation interviendra dans les brefs et meilleurs délais pour permettre aux différentes et nombreuses victimes de cet incendie de reprendre leurs activités surtout en cette période de fin d'année où la demande se fait croissante sur le marché. Pendant environ trente minutes, le ministre de l'intérieur Daniel Tawéma est revenu sur les probables et plausibles circonstances du drame qui a emporté des centaines de milles de francs aux commerçants victimes de la tragédie. Il a exhorté les Bénéinois à la culture de l'amour et de la solidarité envers leur prochain car leur absence crée d'énormes problèmes dans la société. En attendant de voir clair dans la situation et de connaître les vraies causes de cet incendie, le ministre Daniel Tawéma déplore que s'il était d'origine humaine c'est-à-dire provoqué dans le vil dessein de nuire tant aux commerçants qu'aux responsables en charge de la gestion du marché, alors il est tout simplement inhumain et cruel de voir des citoyens béninois se laisser aller à cette dérive, étant à la solde d'individus mal intentionnés



Daniel Tawéma, Misd

ayant pour objectif de vilipender le gouvernement et de détruire leur propre pays. Il faut dire qu'à travers le ministre Tawéma, c'est le gouvernement du général Mathieu Kérékou qui se rend ainsi au chevet des victimes de l'incendie.

Incident manqué

Pendant que le ministre de l'intérieur, de la sécurité et de la décentralisation Daniel Tawéma était dans l'enceinte du marché Dantokpa pour aller rendre visite à toutes les victimes de l'incendie, il s'est confronté à la présence sur le terrain de l'équipe municipale de Cotonou dirigée par le maire en personne Nicéphore Soglo. Face à contretemps qui n'était pas prévu au programme du ministre Daniel Tawéma, ce dernier a dû rebrousser chemin afin d'éviter de créer l'incendie. Ceci après avoir pris connaissance

des dégâts et des problèmes actuels auxquels sont confrontés les vendeurs et vendeuses victimes de l'incendie du mercredi dernier. La rencontre entre l'équipe municipale dirigée par le maire en personne et celle de Daniel Tawéma aurait pu tourner autrement si elle avait eu lieu. Connaissant les vieux antécédents entre les deux hommes, on imagine ce que cela pourrait engendrer dans le marché. C'est donc pour éviter une éventuelle escalade que le ministre Tawéma s'est replié pour aller porter la nouvelle de la réparation. Il faut dire que dans ce dossier, on pourrait accuser les services spéciaux du ministère de l'intérieur d'avoir failli à leur mission. Car si le travail était convenablement fait, le ministre ne se serait pas retrouvé sur les lieux, évitant de justesse un incident.

Fausse note

Les proches collaborateurs du ministre Daniel Tawéma ne sont pas sur la même longueur d'onde que leur patron. Et ils l'ont démontré hier en accusant un retard légendaire à se retrouver avec leur ministre. En effet, c'est après plusieurs minutes passées avec les responsables du marché que certains collaborateurs sont venus sur les lieux. Il s'agit en l'occurrence du directeur de cabinet Michel Magnide, du conseiller technique à la sécurité Jonas Houansou et du préfet par intérim des départements de l'Atlantique et du Littoral Gabriel Cocossou. En de pareilles circonstances, ces trois personnes doivent être normalement les premiers à assister le ministre Daniel Tawéma. Mais il se fait que ce sont ces autorités qui accusent un retard, mettant ainsi à nu le dysfonctionnement de l'appareil d'Etat pourtant très bien incarné par leur patron.

joseph gboqbo